



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juin 1999

**Budget Foire-Exposition : participation financière au budget
principal au titre des charges de personnel**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99240

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999

Finances Budget Comptabilité

**Budget Foire-Exposition : participation financière au budget
principal au titre des charges de personnel**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il convient de fixer la participation financière du budget annexe Foire Exposition au budget principal de la Ville correspondant à la prise en charge des rémunérations servies aux agents appelés à contribuer au bon déroulement de cette manifestation.

Il s'agit notamment :

- une quote-part du salaire du Directeur, soit 160.000 F ;
- des personnels affectés à des missions diverses (surveillance des parkings, vagemestre) soit 51.000 F ;
- des heures supplémentaires faites par des agents municipaux, soit 130.000 F.

Ces dépenses seront imputées sur le budget annexe de la Foire Exposition, au compte par nature 6218.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Fixer pour l'exercice 1999 la participation financière du budget annexe Foire-Exposition au budget principal, soit 341.000 F, telle que définie ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)